

## Allocution de Roland Dumas à l'occasion de la signature de l'accord CEE-Pologne (Varsovie, 19 septembre 1989)

**Légende:** Le 19 septembre 1989, Roland Dumas, en visite officielle en Pologne en tant que président en exercice du Conseil des Communautés européennes, tient à Varsovie une allocution célébrant l'importance de la signature de l'accord CEE-Pologne.

**Source:** Dumas, Roland, Allocution du ministre d'État, ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, lors de la signature de l'accord CEE-Pologne. [EN LIGNE]. [Paris]: Ministère français des Affaires étrangères, [30.01.2008].

Disponible sur

<http://www.doc.diplomatie.gouv.fr/BASIS/epic/www/doc/DDW?M=108&K=1012203523&W=TITRE+PH+WORDS+%27Pologne%27+ORDER+BY+DATE/Descend>.

**Copyright:** (c) Ministère des Affaires étrangères de la République française

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/allocution\\_de\\_roland\\_dumas\\_a\\_l\\_occasion\\_de\\_la\\_signature\\_de\\_l\\_accord\\_cee\\_pologne\\_varsovie\\_19\\_septembre\\_1989-fr-f76bba4e-cac1-453f-bf9b-8827908771a4.html](http://www.cvce.eu/obj/allocution_de_roland_dumas_a_l_occasion_de_la_signature_de_l_accord_cee_pologne_varsovie_19_septembre_1989-fr-f76bba4e-cac1-453f-bf9b-8827908771a4.html)

**Date de dernière mise à jour:** 05/12/2012

## Allocution du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, M. Roland Dumas, lors de la signature de l'accord CEE-Pologne (Varsovie, 19 septembre 1989)

Nous venons de signer avec le vice-président Andriessen le premier traité qui lie la Communauté européenne à la Pologne, auquel la CEE attache une grande importance politique.

Ce traité s'inscrit dans le cadre du grand mouvement de rapprochement intereuropéen qui s'est engagé avec le processus de la CSCE. Il n'est pas douteux qu'il contribuera à ce rapprochement. L'accord entre la Communauté et la Pologne est aussi un accord commercial et un accord de coopération. L'accord va vous permettre d'exporter plus facilement sur le Marché communautaire. Mais, au-delà des dispositions qui vont donner un nouvel élan à nos échanges, l'accord jette les bases d'une véritable coopération économique. Cette coopération, nous en avons déterminé les grands secteurs, essentiels au redémarrage de votre économie ; l'énergie, les mines, l'agriculture, les industries, les transports, les télécommunications, l'environnement. Nous en avons esquissé les instruments en mettant en place une enceinte de concertation, la commission mixte, dont la France, qui exerce la présidence de la Communauté jusqu'à la fin de l'année, souhaite qu'elle puisse se réunir dès que vous le jugerez possible. Une date rapprochée semble pouvoir être trouvée pour cette première réunion.

Enfin, je souhaiterais rappeler que conformément au mandat que lui a donné le Sommet des pays industrialisés réuni à Paris en juillet dernier, la Commission des Communautés européennes a été chargée d'organiser une concertation entre les États occidentaux afin d'appuyer les efforts de la Pologne. C'est aussi à la suite de ce Sommet que la Communauté européenne a adopté un programme d'aide alimentaire d'urgence à la Pologne, qui est en cours d'exécution.

En conclusion, je suis venu vous dire aujourd'hui, M. le Président du Conseil, M. le Ministre, que tous les États membres de la Communauté souhaitent la réussite de la nécessaire et ambitieuse réforme entreprise par votre gouvernement. Je suis chargé en leur nom de vous apporter aujourd'hui un message de confiance, d'amitié et de solidarité.